

VIVA 240 SL

240 g/l d'Oxamyl sous forme de concentré soluble

NEMATICIDE



Conditions d'application :

L'application du **VIVA 240 SL** doit être réalisée par injection dans le système d'irrigation goutte à goutte et utilisée conformément au décret n° 2-01-416 du 8 jourmada I 1423 (19 juillet 2002), réglementant la commercialisation et l'utilisation des nématicides liquides en agriculture.

Remarque :

*Le produit **VIVA 240 SL** ne peut être cédé qu'après engagement de l'acquéreur (par écrit) de l'utiliser conformément aux conditions et restrictions spécifiées sur l'étiquette :*

cultures, doses, nombre d'application, DAR, techniques d'applications et précautions à prendre.

*Nous recommandons vivement d'isoler les sites de production maraichère en cours de traitement avec la spécialité **VIVA 240 SL** par un cordon rouge et blanc avec un autocollant interdisant l'accès aux personnes non concernées par le traitement.*

Généralités :

VIVA 240 SL est une spécialité nématicide de la famille des carbamates à base de 240 g/l d'Oxamyl, matière active connue et reconnue au Maroc pour la lutte contre les nématodes des cultures.

Composition :

VIVA 240 SL est une formulation de type concentré soluble contenant **240 g/litre d'Oxamyl**.

Utilisations homologuées au Maroc et doses d'emploi

Cultures	Maladie	Dose	DAR
Tomate	Nématodes à galles	6 à 8 litres/Ha	21 jours

Précautions à prendre :

Bien lire l'étiquette du produit (Consulter le site internet de l'ONSSA Index phytosanitaire)

N.B : Respectez les usages, doses conditions et précautions mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications sur lesquelles il est préconisé.

Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon les bonnes pratiques agricoles en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers, concernant votre exploitation, tels que : nature du sol, conditions atmosphériques particulières, mélange de produits, matériel et conditions d'application, etc. le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du ministère de l'Agriculture.



Importateur distributeur au Maroc



Siège Social : Angle Avenue Hassan II,
1, rond point Saint - Exupéry
4^e étage, N° 24 - Casablanca - Maroc
Tél. : 05 22 47 50 50 - 05 22 47 57 34
Fax : 05 22 22 26 60
E-mail : proteco@protecomaroc.com
Usine : 129, Z.I. du Sahel Had Soualem

Numéro d'homologation : F12-5-003
Classification toxicologique : A

Fournisseur :



Almandine Corporation SA

Adresse : Gotthardstrasse 3, 6300 Zug, Switzerland